

DÉCONFINEMENT, ÉCOLE ET ÉDUCATION DE DEMAIN
Quel rôle pourrait (et devrait) jouer la Ligue de l'enseignement dans le champ éducatif ?

Etienne Butzbach
Vice-président Education et Formation
21/04/2020

I- LE CONSTAT A PLUS D'UN MOIS DE CONFINEMENT ET D'INSTAURATION DE L'ÉCOLE À DISTANCE

**1) L'école ce n'est pas la maison, les parents sont des éducateurs, pas des enseignants
La continuité pédagogique par l'école à distance creuse les inégalités**

- Nous avons besoin d'une institution « école publique », dans un lieu clairement identifié, qui n'est pas la famille et qui favorise les apprentissages, l'acquisition d'une culture commune et la socialisation de l'enfant et du jeune, en interrelation et en interaction avec ses pairs, et avec des enseignants et des éducateurs formés, dans le cadre idéal d'une mixité favorisant les brassages et l'ouverture à l'autre.
Le confinement ne peut donc être qu'une situation transitoire et une sortie y compris progressive du déconfinement est souhaitable rapidement dès que les conditions sanitaires seront réunies, au risque sinon de redoubler le risque sanitaire de risques sociaux et éducatifs. Il n'est pas concevable que les écoles soient fermées jusqu'à la rentrée de septembre.
- L'institution école est également un recours pour les enfants et les familles les plus pauvres (en France on recense 3 millions d'enfants vivant dans des familles sous le seuil de la pauvreté), permettant de se nourrir (restauration scolaire), de réaliser dans de nombreux cas une véritable solidarité avec les familles et d'opérer éventuellement une médiation nécessaire avec d'autres intervenants (cf. article de Jean Paul Delahaye « Le confinement, une catastrophe pour les enfants pauvres » Libération 1^{er} avril 2020, et contribution de Marie Aleth Grard vice-présidente d'ATD ¼ monde dans le café pédagogique du 3 avril 2020 « il faut éviter que les inégalités scolaires se creusent avec le confinement »)
- La « continuité pédagogique » demandée à l'Education nationale est pour partie une mystification (Cf. tribune publiée par plus d'une centaine de pédagogues dans le café pédagogique du 23 mars 2020 « Continuité pédagogique ou rupture d'égalité »). D'une part car les objectifs fixés par le ministère sont inatteignables en pareille situation de confinement. Ils ont généré une pression insupportable sur les enseignants, les enfants et leur famille, aggravant d'autant plus ces situations dans lesquelles, face aux devoirs à faire à la maison, certaines familles se sentent extrêmement démunies (cf. travaux de Patrick Rayou, Séverine Kapko ou Pierre Perrier). D'autre part, car il faut en finir avec la mythologie du tout numérique qui confond l'utilité, sous conditions, d'utilisation, du numérique en tant qu'outil et la pédagogie elle-même. Par ailleurs, les nombreux bugs rencontrés dans la mise en place du dispositif de télé enseignement ont montré les limites de la capacité du système mis en place par l'éducation nationale à répondre aux besoins, dans un contexte où ont été déléguées au secteur marchand un certain nombre de prestations. Il faut remettre à sa place le numérique en tant qu'outil qui ne remplace pas la relation pédagogique. Mais aussi le numérique est un puissant facteur d'aggravation des inégalités que ce soit pour des raisons matérielles, équipement en ordinateurs, imprimante, qualité des connexions, ou de difficulté des familles à pouvoir utiliser les espaces numériques existants.

2) Une politique injonctive, négligeant les partenaires

- La politique de confinement des écoles décidée par le gouvernement, a été mise en place de façon extrêmement injonctive et descendante, comme d'habitude, mais les situations de crise ne font qu'accentuer les modes de fonctionnements habituels. Aucune phase transitoire n'a été prévue et les consultations internes ont été réduites au strict minimum. La continuité pédagogique a été conduite à marche forcée, sans que ne soit réellement précisé et coordonné le rôle de chacun.
- L'école ce n'est pas que l'éducation nationale, et l'éducation ce n'est pas que l'intervention scolaire. Il faut également constater que les partenaires de l'Etat, collectivités et associations partenaires de l'école publique, ont été particulièrement mal traités durant cette période alors qu'ils ont été fortement impactés par le confinement.
Les collectivités territoriales ont été interpellées sur la continuité pédagogique alors qu'elles devaient gérer des urgences parfois vitales, et sans que ne soient posées des questions sur la protection des fonctionnaires territoriaux chargés de missions indispensables. Certaines associations de collectivités ont manifesté leurs interrogations face au caractère décalé de ces propositions de continuité pédagogique tout en contribuant activement à certaines obligations comme celle de l'organisation en Week end de garderies pour les personnels soignants.
Les associations d'éducation populaire complémentaires de l'école comme la Ligue ont dû faire face à l'interruption brutale de leurs activités éducatives avec une certaine invisibilité de l'action, et des risques encourus par leurs volontaires bénévoles dans les accueils solidaires qu'elles ont organisées avec l'Education nationale mais surtout à la demande de certaines collectivités. A noter également la faible attention portée nationalement au suivi des jeunes en institutions ou aux enfants en situation de handicap, en particulier ceux accompagnés par des AESH.

3) Des réactions encourageantes des acteurs de terrain et de certains réseaux

- De nombreux exemples témoignent de la mobilisation des enseignants, notamment du primaire, développant des trésors d'imagination pour adapter leur intervention pédagogique aux réalités de la situation, en démontrant leur capacité d'autonomie et en s'affranchissant de fait d'une hiérarchie ayant beaucoup de difficulté à exercer les fonctions de contrôles qui lui sont ordinairement dévolues. Il faut souligner, notamment dans les territoires où la culture d'éducation prioritaire s'est répandue, un renforcement très significatif des liens avec les familles qui devrait modifier durablement cette relation.
- Du côté également des parents d'élèves, on peut noter un regard nouveau porté sur les enseignants, et des manifestations intéressantes de solidarité dans les quartiers populaires avec l'organisation de nombreux réseaux d'échange via les réseaux sociaux et une aide matérielle ou un accompagnement en ligne par certains parents de familles particulièrement démunies face aux demandes des enseignants, ou ayant des besoins particuliers de médiation comme les familles allophones.
- En ce qui concerne les acteurs associatifs, syndicaux et les réseaux de collectivités, hormis la tribune sur la continuité pédagogique et les différentes contributions individuelles citées plus haut, plusieurs initiatives ont été prises ou sont en cours de l'être :

- Dès le 23 mars La Fnepe et le réseau des Écoles des parents et des éducateurs (EPE) publient un communiqué (cf. annexes) pour dire qu'ils se mobilisent auprès des familles et des jeunes pour continuer à les accompagner tout le long du processus de confinement.
- Le 30 mars, l'Andev publie une tribune (cf. fichier joint) « continuité éducative ne rime pas avec continuité scolaire » rappelant le rôle des partenaires de l'éducation nationale pour rompre l'isolement des familles, accompagner les enfants et les jeunes, et posant le problème de la continuité éducative bien au-delà de la seule continuité pédagogique.
- Le 1^{er} avril, La FCPE et les 8 principales organisations syndicales enseignantes ont publié un communiqué pour demander au ministre de réorienter ses exigences sur la continuité pédagogique et de respecter le temps de repos et de coupure des vacances.
- Le 8 avril, publication par le Réseau français des villes éducatrices, l'Association Nationale des Directeurs et des Cadres de l'Éducation des Villes et des Collectivités Territoriales et France urbaine d'un communiqué (cf. annexes) « États généraux du numérique éducatif : bâtissons collectivement les fondements et les principes de « l'école de demain » pour demander au ministre de l'éducation nationale d'être pleinement associé à la présentation de ces états généraux.
- Le 9 avril, Jean-Paul DELAHAYE, inspecteur général de l'éducation nationale honoraire publie sur son blog Médiapart un billet intitulé « des « colonies éducatives » chiche ! » dans lequel il propose notamment que l'Etat paie pour que les enfants de milieux populaires puissent accéder à des séjours vacances comportant un aspect de soutien scolaire mais aussi comportant des apports culturels et sportifs coconstruits avec les acteurs de terrain concernés
- Le 10 avril sur le site du café pédagogique, Marc Bablet, ancien responsable de l'éducation prioritaire, en appelle au lancement d'Etats généraux de la reconstruction relayé les jours suivants par Marc Douaire, président de l'Observatoire des Zones Prioritaires.
- Le 12 avril, dans le café pédagogique, Rodrigo Arenas, coprésident de la PCPE propose un plan national de rénovation des toilettes et une organisation multiniveau des classes et des établissements et un travail renforcé sur l'inclusion dans la perspective de réouverture des écoles.
- Le 15 avril, le RFVE publie un communiqué de presse intitulé « La continuité pédagogique est un leurre » (cf. annexes), dont certaines réflexions sur l'étanchéité pédagogique sont discutables.
- Le 16 avril, les CEMEA diffusent une proposition de « colonies éducatives et émancipatrices, c'est-à-dire, des centres pour partir et profiter des vacances, mais aussi pour préparer la rentrée » (cf. annexes) en proposant notamment que les fonds prévus pour le SNU puissent être utilisés pour financer l'accès de tous.
- Le 17 avril, une lettre commune de 7 fédérations syndicales, 3 syndicats lycéens et la FCPE demandent à JM Blanquer le strict respect des préconisations sanitaires pour la protection optimale de tous et toutes au sortir du confinement le 11 mai (cf. annexes) dans laquelle ces organisations décrivent les conditions à respecter pour une sortie du confinement acceptable et demandent une concertation préalable à la présentation de ces mesures.
- Le 21 avril diffusion d'un communiqué « vers un déconfinement coconstruit » élaboré par un collectif réunissant le RFVE, l'Andev, France urbaine, Le Sgen, CFDT, le Snuipp, les Francas, les CEMEA, la JPA et la Ligue de l'enseignement (cf. texte en annexes).

II- XXX

III- A COURT ET MOYEN TERME, SORTIR DU CONFINEMENT ÉDUCATIF, À LONG TERME REPENSER L'ÉCOLE ET L'ÉDUCATION D'APRÈS

Aujourd'hui notre réflexion dans le champ éducatif doit embrasser les trois dimensions du court, du moyen et du long terme :

A court terme, préparer la sortie progressive du confinement scolaire

A moyen terme, être force de proposition pour les vacances et le premier trimestre de l'année prochaine

A long terme réenclencher la réflexion et le débat public sur l'école et l'éducation d'après

1) A court terme

Préparer la sortie progressive du confinement scolaire

1-1) Il faut tout d'abord **réaffirmer le principe de la nécessité d'une réouverture progressive des écoles** dès que les conditions sanitaires le permettront

Il est indispensable que la période de rupture scolaire ne dure pas trop longtemps notamment, mais pas seulement pour les enfants de milieux populaires. Il ne faudrait pas laisser penser qu'il est possible de prendre des risques pour les seuls enfants des milieux populaires tandis que les autres attendraient un peu plus longtemps que les conditions soient plus favorables. Au-delà du risque sanitaire, les risques sociaux et éducatifs liés à une déscolarisation prolongée, avec un accroissement dramatique des inégalités devant l'éducation, et des tensions au sein des familles imposent de redonner toute sa place à l'institution, scolaire dans des conditions sanitaires et pédagogiques qu'il importe de définir avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative.

1-2) **Cette sortie du confinement ne pourra être que progressive** en prenant en compte l'ensemble des dimensions du problème posé et la faisabilité locale et territoriale des solutions proposées :

- La dimension sanitaire avec une approche renforcée des questions d'hygiène: désinfection si nécessaire des écoles et des locaux à destination éducative, gestes barrières et leur adaptation à un public d'enfants parfois très jeunes, moyens de lavage des mains (points d'eau, savon, gel...), propreté et entretien des toilettes, matériels de protection des personnels - masques...), en fonction des protocoles sanitaires établis par les autorités compétentes.
- L'impossibilité de grands regroupements et le fonctionnement en petits groupes nécessite de trouver les locaux et les lieux suffisants pour la pratique d'interventions scolaires et éducatives adaptées, ainsi que des personnels en nombre et en qualification suffisant pour l'encadrement de ces petits groupes.
- La définition des publics cibles (Rep ? – 2/3 des enfants pauvres ne sont pas dans les Rep-, enfants en difficulté scolaire ?) et la constitution des groupes doit éviter au maximum de provoquer des phénomènes de stigmatisation ou d'accroître les séparatismes sociaux, et favoriser l'émulation entre pairs de niveaux différents.
- Avant toute reprise d'activité, il faut instaurer un sas permettant un debriefing psychologique individuel et collectif des différents traumatismes provoqués par le confinement que ce soit chez les enseignants, l'ensemble des professionnels intervenant dans le processus éducatifs (éducation nationale, collectivités, associations), les enfants et les jeunes, les parents : temps prévu avant la reprise de la scolarisation pour les équipes enseignantes, pour les fonctionnaires territoriaux et les intervenants associatifs ; organisation de temps et de lieux de parole pour les enfants et les jeunes, moments d'échanges avec les familles. . C'est notamment aussi dans cette nécessité de «debriefing» que les collégiens et lycéens, avec leurs instances de représentation mais surtout dans le cadre général de la reprise de scolarité collective pourraient être encouragés et accompagnés à dire « leur monde d'après » ou plutôt, leur monde de demain, ce qu'il retienne des enseignements de la pandémie et de ses

conséquences. Ce serait une manière de faire confiance à leur sens critique, à leur engagement, ce dont leur mobilisation pour le climat avait déjà témoigné.

Aujourd'hui (21 avril) l'Etat, et particulièrement l'éducation nationale réfléchissent pour proposer sous quinze jours une organisation de l'école (ou plutôt des organisations en fonction de la situation des territoires) compatible avec une reprise progressive de la scolarisation et la contrainte de la priorité sanitaire. Contrairement à la première phase de confinement, le premier ministre a annoncé vouloir se concerter étroitement avec les collectivités territoriales. Il n'a pas dit un mot sur les partenaires associatifs de l'école. Pourtant, l'éducation nationale et les collectivités ne pourront pas à elles seules apporter toutes les réponses en termes d'activités, d'occupation et d'encadrement des enfants et des jeunes. Comment encadrer l'ensemble des petits groupes qu'il faudra constituer ? Comment accueillir les enfants dont les parents travaillent lorsqu'ils ne pourront pas être avec un enseignant ? Mais aussi comment assurer un contenu qualitatif éducatif à cette prise en charge qui prend en compte la nécessité, au-delà des contenus classiquement considérés comme scolaire, d'activités participant à l'engagement de l'enfant dans les apprentissages et à sa stimulation (culture, sport, expression, activités collectives...)?

Les mouvements d'éducation populaire en général et la Ligue en particulier doivent pouvoir mobiliser leur savoir faire et leurs ressources pour, dans la période, être rapidement force de propositions et apporter leur concours dès la sortie annoncée du confinement à cette réouverture progressive des écoles.

1-3) Il faut construire une offre spécifique permettant l'intervention des équipes opérationnelles et des bénévoles de la Ligue aux côtés des enseignants (dans le temps classe comme dans le temps hors classe), des collectivités territoriales (accueils collectifs, centres de loisirs, pause méridienne...) et des familles (accompagnement à la scolarité, médiation...).

Il faudrait donc, très rapidement élaborer, à partir de la première liste de pistes d'intervention ci-dessous, et en procédant à un recensement systématique dans les fédérations des différentes initiatives exemplaires, des fiches propositions qui pourraient aider les fédérations et les unions régionales à relancer et développer leurs actions dans les prochaines semaines, mais aussi mettre le confédéral en situation, avec nos autres partenaires de l'éducation prioritaire, à interpeller les différents services de l'Etat et organismes au niveau national (Dgesco, Djepva, ANCT, CNAF, ...) Pour que soient prises les mesures financières, réglementaires et organisationnelles qui rendent possible ce redéploiement dans le contexte compliqué dans lequel nous sommes et qu'il ne faut pas minimiser.

Il faudra par ailleurs déterminer également des territoires et des populations en direction desquelles nous devrions prioriser l'action, en fonction bien sûr de nos ressources et de nos implantations :

- Territoires : quartiers populaires dont ceux concernés par les Cités éducatives, zones rurales isolées, Dom Com.
- Populations : privilégier ce qui est notre « cœur de cible », les publics de l'école du socle (maternelle élémentaire, petites classes du collège).

Il faudra enfin proposer que dans la logique des travaux engagés dans le cadre des projets éducatifs de territoire et des cités éducatives soit relancée la mise en place d'espaces de concertation locaux pour l'articulation de l'ensemble des interventions éducatives dans le temps scolaire comme en temps hors scolaire. Cette concertation devrait se concevoir au plus près du terrain, des écoles et des circonscriptions scolaires.

Dans le même esprit, et dès cette reprise au mois de mai, utiliser de nouveau des actions de formations communes comme levier de ces concertations. Les DDSC et le CNFPT pourraient être interpellés pour le financement de temps de formation en organisant sous couvert de formation intra des rencontres entre enseignants, personnels territoriaux associatifs en préalable à la réouverture comme étant un passage obligé et territorial. (Cf. outils disponibles et réactualisés de la Ligue sur la formation des

éducateurs : Atsem/enseignants, formation pause méridienne, animateurs périscolaires dans lien à l'école...).

Les pistes d'intervention en mai juin sur lesquelles nous devons bâtir des propositions (à discuter, enrichir et formaliser lors des échanges qui seront organisés dans les prochains jours) :

- a) Possibilité d'ici juillet de substitution aux classes découvertes prévues l'organisation en journées de randonnées urbaines, dans la nature (cf. ce qui se discute dans le Doubs avec le rectorat).
- b) Intervention de L'Usep dans de petits groupes en appui des équipes enseignantes dans le domaine des activités physiques mais aussi citoyennes (nombreuses initiatives en cours de définition dans de nombreuses régions et département).
- c) Interventions artistiques et culturelles mobilisant notre capacité d'agir pour l'art vivant (en utilisant le potentiel que constituent les nombreux intermittents du spectacle en chômage), éducation à l'image, lecture -en lien avec lire et faire lire, valorisation des ressources existantes (expositions... ; travail sur la mémoire, le patrimoine). Ce pourrait être également l'occasion d'une sollicitation systématique et d'une mobilisation de l'ensemble des associations affiliées de la Ligue pour démultiplier l'action.
- d) Organisations de groupes de parole; interventions utilisant notre savoir-faire acquis dans les domaines de la lutte contre les discriminations, la lutte contre le harcèlement, les relations filles garçons.
- e) Accueil collectif de mineur, pause méridienne, accompagnement des collectivités / restauration scolaire.
- f) Numérique éducatif.
- g) Accompagnement des familles : utilisation des réseaux Clas et d'accompagnement à la scolarité là où nous en avons la pratique, pour organiser des groupes de parole avec les parents, intervention dans le cadre des PRE.
- h) Education inclusive : Accompagnement des enfants porteurs de handicap, et de leurs familles, mineurs isolés, enfants du voyage...
- i) Jeunes que nous suivons dans établissements médico sociaux, ateliers relais, E2C (à voir avec secteur Formation non traité dans cette fiche)
- j) ...

2) A moyen terme

Favoriser l'accès aux séjours vacances éducatifs et aux classes découvertes et de cohésion à la rentrée

1) Promouvoir une grande opération nationale déconfinement/ vacances encourageant au départ massif en séjours vacances

Avant même de parler de séjours favorisant un certain rattrapage scolaire, il est indispensable que tous les enfants puissent avoir accès à des séjours vacances de deux ou trois semaines leur permettant un espace de respiration favorisant une resocialisation collective dans un contexte éducatif et épanouissant, mais aussi un répit aux familles ayant vécu pendant plusieurs mois un entre soi souvent générateur de tensions, et souvent bloqués à plusieurs dans des appartements exigus.

L'action de la Ligue en ce sens doit se faire à plusieurs niveaux :

- ⇒ L'interpellation de l'Etat (Jeunesse et sport, ANCT) de la CAF et des collectivités territoriales, pour un financement exceptionnel en 2020 de l'accès du plus grand nombre d'enfants issus des quartiers populaires, de populations défavorisées en zone rurale, et des départements et

collectivités d'outre-mer. Près de 300 milliards sont prévus pour l'aide aux entreprises, quelques dizaines de millions d'euros pourraient être fléchés sur cette priorité.

Vincent Léna, coordinateur des cités éducatives, est prêt à appuyer cette revendication. Il faut d'ailleurs être particulièrement vigilants sur le fait qu'une partie très importante des populations de ces quartiers, dont la famille est originaire de pays tiers et qui était habituées à passer une partie importante des vacances avec leur famille dans le village ou la ville d'origine, aurait d'ores et déjà décidé de rester en France cet été, rendant encore plus indispensable une telle mesure.

- ⇒ La Ligue devrait donc travailler pour une offre de séjours vacances (durée, nombre de places, contenu...) valorisant son savoir-faire et ses disponibilités en la matière, en adaptant l'offre au contexte (exigence sanitaire notamment en termes de taille des groupes hébergés) et en renforçant l'aspect culturel, sportif et citoyen)
- ⇒ Les équipes de terrain devraient aussi prendre des initiatives pour encourager les inscriptions du plus grand nombre dans ces séjours, en lien avec les collectivités territoriales et en utilisant leur maillage associatif sur le terrain (associations Usep, ACM, Clas, réseaux d'accompagnement à la scolarité, réseaux école...).
- ⇒ Au-delà de nos séjours vacances, qui sont par définition éducatifs, se pose la question de participer à l'offre aux « colonies apprenantes » telles qu'évoquées par le ministre. Nous ne devons pas nous interdire de réfléchir à des propositions dans ce domaine en souscrivant aux conditions définies par Jean Paul Delahaye dans son billet déjà cité, et en étant vigilants sur la répartition des tâches entre ce qui relève de l'activité et du rattrapage scolaire, et ce qui relève d'un accompagnement éducatif renforcé. Pourraient être privilégiées les entrées par le dispositif école ouverte, par des séjours à dominante linguistique ou de culture scientifique et technique...

- 2) Utiliser l'expérience des classes de découvertes pour **généraliser en septembre octobre 2020** l'organisation pour les classes de cycle 2 et de cycle 3 **des séjours de cohésion** sur des modules comportant au moins 3 journées et deux nuitées.

En organisant dès maintenant, via les différents réseaux qui maillent nos relations avec les directeurs d'école et les enseignants (Usep, interventions éducatives dans et hors des classes, Lire et Faire Lire...), la réflexion pour définir le type de dispositif souhaitable et les conditions de sa faisabilité (matérielle, financière, pédagogique, accord de l'institution, accord des parents...).

3) A long terme penser l'École et l'Éducation d'Après

Enfin il est nécessaire également de relancer un grand débat national et local sur le système éducatif que nous voulons pour demain. La crise sanitaire et la longue fermeture des écoles que nous vivons rendent plus que jamais indispensable de reprendre cette réflexion collective sur l'éducation humaniste, émancipatrice et citoyenne que nous voulons. Nous savons également que, pour tirer profit de cette « période dramatique » et notamment de ce qu'elle révèle un peu plus de son lien avec la dégradation humaine des environnements, avec nos modes de vie fondés sur l'exploitation sans limites des ressources naturelles et des humains, il sera indispensable de s'interroger sur les contenus et pratiques de l'École.

Il faut remettre sur le métier la proposition élaborée à l'automne dernier dans un échange entre le CAPE, les principaux syndicats enseignants et la FCPE d'organisation de forums locaux et régionaux sur l'éducation. Ces rencontres, rassemblant à l'initiative des associations et mouvements d'éducation populaire, et des syndicats progressistes et l'ensemble des composantes de la communauté éducative devraient nourrir ce grand mouvement de réflexion collectif qu'il faut également initier au niveau national (circulent aujourd'hui des propositions d'états généraux de la reconstruction de l'école, d'assises de l'éducation). La Ligue devrait être à la pointe de l'animation de

cette réflexion en mettant à profit les grandes initiatives qu'il lui faudra reprendre dès l'automne (salon européen de l'éducation, s'il peut avoir lieu ; rencontres de Rennes...) pour faire avancer ce débat, en lien avec ses partenaires du CAPE et de l'Esper. Il est nécessaire de développer une interlocution continue avec les pouvoirs publics au niveau national (ministères, assemblées), en exigeant d'être reconnu comme partenaires à part entière d'initiatives comme les Etats généraux de l'éducation au numérique annoncés pour l'automne 2020.

Sur un plan plus opérationnel, cette capacité à penser l'école et l'éducation de demain permettra aussi de nourrir le débat au sein des instances de concertation et de pilotage dans les différents dispositifs locaux (Projet éducatifs de territoire, cités éducatives, conventions territoriales globales) dans lesquels la Ligue est impliquée, et renforcer notre interlocution avec les différents partenaires institutionnels locaux et régionaux (Académies, services de l'Etat, Communes – Interco – Départements – Régions, CAF...).



La Fnepe et le réseau des Écoles des parents et des éducateurs (EPE) se mobilisent auprès des familles et des jeunes pour continuer à les accompagner tout le long du processus de confinement.

Malgré la fermeture de leur structure, les EPE proposent des permanences et/ou des rendez-vous téléphoniques avec des psychologues et des professionnels de l'accompagnement parental pour que les services de soutien et d'accompagnement à la parentalité – plus que jamais nécessaires dans ce contexte – se poursuivent.

Ces structures, qui normalement accueillent les habitants de leur département, proposent d'ouvrir leur service à tous les parents quel que soit leur département de résidence.

En cas de forte affluence, ces structures feront leur maximum pour répondre à tous les appels malgré leurs effectifs réduits.

La Fnepe espère que ces premières mesures permettront de répondre à un maximum de demandes et s'engage à vous tenir informés des nouvelles actions qu'elle tente de mettre en œuvre au sein de son réseau. Nous mettons à jour régulièrement sur notre site internet :<https://www.ecoledesparents.org/30795/la-fnepe-et-son-reseau-pour-les-familles-pendant-le-confinement/> et sur les réseaux sociaux la liste des EPE joignables.

Liste des structures joignables consultable en cliquant [ici](#).

A propos de la Fédération nationale des Écoles des parents et des éducateurs et de son réseau

La Fnepe fédère un réseau d'une quarantaine d'associations de soutien et d'accompagnement à la parentalité réparties sur le territoire métropolitain et ultramarin nommées Écoles des parents et des éducateurs (EPE) dont la première a été créée à Paris en 1929.

Ces structures proposent des lieux d'accueil (points accueil écoute jeunes (PAEJ), lieux d'accueil enfants-parents (LAEP), points écoute pour les parents® (PEP), espaces de rencontre, Cafés des parents®), des animations collectives (colloques, conférences, soirées-débats, groupes d'échanges) et des entretiens personnalisés (consultations pour parents et/ou jeunes, guidance familiale, médiation familiale, conseil conjugal et familial, orientation scolaire, accompagnement psychologique dans ses propres locaux ou chez des partenaires (établissements scolaires, maison des jeunes et de la culture, maison des adolescents, centres sociaux, etc.).

Elles proposent également des formations pour les professionnels des champs médico-social et socio-éducatif. <https://www.ecoledesparents.org/>

Contacts

Alexandra CHRISTIDES, directrice

alexandra.christides@ecoledesparents.org

06 38 26 63 76

Gentiana MALO, chargée de développement

gentiana.malo@ecoledesparents.org

06 38 26 00 05



La continuité pédagogique est un leurre

En tant qu'élus locaux nous connaissons nos territoires, leurs atouts et leurs difficultés. En effet, élu-e-s délégué-e-s à l'Éducation nous sommes avec l'ensemble des professionnels qui œuvrent directement ou indirectement à l'émancipation des enfants et des jeunes, en immersion dans les territoires, là où les inégalités sont la réalité. Nous affirmons donc que nos fonctions ne se réduisent pas à la gestion du quotidien, elles ont un caractère éminemment politique.

Cette crise sanitaire que n'a pas connue l'humanité depuis plus d'un siècle, met une fois encore en évidence la nécessité de changer de logiciel en politique. En attendant, la brutalité du rappel à l'ordre de la nature produit une organisation de crise. Ne pas se laisser déborder pas la vague contraint donc de réagir en termes de priorités. La priorité absolue qui doit être donnée à la santé, à la solidarité et à la lutte contre les différentes formes de replis ne peut pas être disjointe de l'éducation dont les missions ne se limitent pas aux transmissions des connaissances. L'éducation au sens large est aussi une actrice centrale dans la construction de la cohésion sociale. Or, l'Éducation nationale et les communes constituent le seul réseau national maillé et serré qui est en relation avec la quasi-totalité des familles. C'est donc aussi avec ces interlocutrices qu'il faut gérer la crise, anticiper la longue période de récession productrice d'éventuels cahots et imaginer un « futur » différent nous n'aboutirait plus à une telle réalité.

Depuis l'annonce faite par le président de la République de la suspension des cours, le 16 mars dernier, le ministre de l'Éducation nationale a imaginé un dispositif dont la vocation serait d'assurer une « continuité pédagogique » dans la période de confinement.

Si nous saluons l'attention, nous appelons néanmoins à l'honnêteté intellectuelle. Elle impose de ne pas confondre l'objectif annoncé avec le résultat obtenu. Il n'est en effet pas acceptable que monsieur Blanquer se transforme en « ministre-communicant » faisant alors de « la continuité pédagogique » un « élément de langage ».

Il faut malheureusement se rendre à l'évidence, cette « continuité pédagogique » est un leurre qui risque de laisser des séquelles profondes et durables dans notre service public d'éducation.

En premier lieu pour les jeunes, pour lesquels il existe un risque très fort de voir les inégalités se creuser ;

Pour les familles, pour lesquelles enseigner n'est pas leur métier, parce qu'elles n'ont pas les moyens d'identifier les attendus de l'école, parce qu'elles n'en ont pas le temps... Elles ne parviendront pas à aider et à accompagner leurs enfants ;

Pour les enseignants, qui reçoivent une pression très forte de leur institution et qui n'ont pas les moyens d'assurer cette mission de manière sereine, maîtrisée et efficace ;

Enfin et surtout, en accolant les termes « continuité pédagogique » et « numérique », le ministre insuffle une confusion entre « la pédagogie » et « les supports pédagogiques ». C'est une manipulation intellectuelle qui utilise l'imaginaire magique que porte la « modernité. »

Il y a bien un consensus chez les acteurs éducatifs et dans les familles sur le fait que la « continuité pédagogique » est un leurre.

Alors que depuis tant d'années l'Éducation nationale souhaite que chacun se limite à son seul domaine de responsabilités, le ministre Blanquer rompt avec la doctrine de l'étanchéité stricte des fonctions éducatives. Il attend en pleine crise Covid-19 que les parents deviennent des pédagogues, parfois seuls, parfois dans la continuité, parfois dans la complémentarité des enseignants.

Il faut impérativement stopper la course aux apprentissages, car ce sont les élèves les plus fragiles qui en pâtiront. En effet, l'enseignement, qui ne peut être qu'en présentiel, ne se réduit pas à des fiches de cours et de devoirs transmises par mail ou par courrier.

Si nous défendons l'idée de coéducation, nous nous opposons aux raccourcis démagogiques. En effet, enseigner est un métier. Les professeur-e-s ont une formation longue, l'éducation est un champ disciplinaire de l'Université qui à ce titre bénéficie des travaux de la recherche. Aussi, les parents ne peuvent se substituer aux professionnels.

On observe :

Que l'incidence du cursus scolaire sur la distribution des positions dans les hiérarchies sociales et professionnelles crée une énorme pression sur les familles et par conséquent sur leurs « enfants-élèves ». Elle génère une ambiance délétère à la maison, alors qu'en cette période de confinement la bienveillance et le calme sont recommandés pour tenir dans le temps.

Que l'utilisation des ressources numériques renforcent aussi les inégalités entre les familles. Les familles allophones, le logement exigu, la grande pauvreté sont autant de facteurs aggravants. La plupart d'entre-elle n'ont pas le choix entre les priorités. Elles ont des préoccupations plus urgentes que l'école.

La distribution de matériel informatique, que ce soit par les municipalités ou d'autres acteurs n'est qu'un pis-aller, pas une solution satisfaisante. Il est effet impossible de couvrir tous les

besoins, ni d'assurer l'accompagnement nécessaire à l'utilisation de ces outils. Outre leur maîtrise, ces technologies imposent des connexions et des coûts.

Mais, c'est aussi l'occasion pour les parents et les enfants de mieux connaître leurs univers respectifs. On s'intéresse aux choix de chacun, on partage des activités, on génère de nouveaux regards. On continue à faire connaissance.

Ce sont aussi des situations à valoriser et à exploiter. Outre les aides concrètes relatives à la scolarisation, n'oublions pas de proposer aux familles celles qui alimentent la qualité d'un collectif confiné.

Pour que les élu-e-s locaux, puissent à minima accompagner l'intention éducative et porter un message de réassurance, il faut qu'ils soient associés à la conception des stratégies cherchant à ne laisser personne sur le bord de la route au moment de la reprise.

Le monde de l'éducation est riche de sa diversité. Des alliances locales peuvent se former autour des services de l'Éducation nationale et des collectivités pour assurer un lien socio-éducatif de première urgence.

Nous demandons au ministre de l'Éducation nationale de prononcer simplement et clairement l'arrêt de la poursuite des programmes, de consulter aussi les collectivités pour mettre en place une stratégie et des modèles d'interventions publiques adaptés à la crise sanitaire.

Sans attendre, nous avons initié avec nos partenaires des structures transversales de réflexions et d'actions. Si nous défendons une fonction politique d'élu-e-s qui s'alimente dans cadre d'un débat démocratique, nous savons aussi que les rapports de forces n'en sont pas exclus.

Contact presse

04 78 03 67 22

contact@rfve.fr



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 avril 2020

États généraux du numérique éducatif : bâtissons collectivement les fondements et les principes de « l'école de demain »

Le 5 avril 2020, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Jean-Michel Blanquer a annoncé sur France Inter vouloir tenir, à la rentrée 2020-2021, des États généraux du numérique éducatif.

Le Réseau français des villes éducatrices, l'Association Nationale des Directeurs et des Cadres de l'Éducation des Villes et des Collectivités Territoriales et France urbaine estiment indispensable que le comité des partenaires du numérique pour l'éducation soit pleinement associé à cette démarche, en tant qu'acteur engagé sur le sujet depuis plusieurs années.

Depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a entraîné la fermeture des établissements scolaires, une multitude de ressources sont mises à la disposition des élèves : flux de ressources pédagogiques et éducatives, plateformes publiques et privées, espaces numériques de travail (ENT)... Ces dispositifs instructifs et de grande qualité sont au cœur du système éducatif de demain. Mais aujourd'hui, à l'heure du confinement, de nombreuses familles n'ont pas accès à un ordinateur, à une connexion internet et à des compétences numériques leur permettant de pouvoir « faire l'école à la maison » pour leurs enfants. Se pose ainsi la question de l'assurance de la continuité pédagogique quand certains ne disposent pas des outils pour y accéder.

Dans cette situation inédite qui oblige à l'apprentissage à distance, le système éducatif participe malgré lui au creusement des inégalités. Chaque éducateur, qu'il soit parent ou enseignant, se trouve confronté au fossé numérique qui participe à la fracture de notre société. A la sortie du confinement, il s'agira d'évaluer, recenser autant les pratiques pédagogiques créatives que les difficultés rencontrées dans chaque famille, chaque établissement et chaque territoire urbain et rural pour les promouvoir ou les ajuster.

Le numérique a toute sa place parmi l'ensemble des supports pédagogiques qui sont à la disposition des acteurs éducatifs. Son appropriation démocratique ne dépend pas de sa seule incursion quantitative dans toutes les strates de la société. Aussi, pour définir ensemble les principes qui permettraient de ne pas ajouter de nouvelles inégalités dans l'action éducative, le recueil d'expériences des enseignants, des parents, des collectivités locales et des associations sera primordial.

Le Réseau français des villes éducatrices, l'Association Nationale des Directeurs et des Cadres de l'Éducation des Villes et des Collectivités Territoriales et France urbaine appellent à travailler dès maintenant sur les premières propositions préparant les États généraux. C'est tous ensemble, ministères, enseignants et leurs syndicats, collectivités, chercheurs, associations (d'élus, de parents d'élèves, de solidarité et des quartiers populaires, d'éducation populaire), réseau de la médiation et de la formation numérique, que nous pouvons avancer.

Contacts presse

Anna ANGELI - 06 61 12 73 72 - contact@rfve.fr
Benoît CORMIER - 06 40 86 45 38 - b.cormier@franceurbaine.org
Marion AUBERT - 06 51 36 90 32 - marion.aubert@andev.fr

Des colonies éducatives et émancipatrices, c'est-à-dire, des centres pour partir et profiter des vacances, mais aussi pour préparer la rentrée

Il y a toujours un paradoxe à penser la vacance, et les vacances comme un espace-temps pour des apprentissages. Dans notre héritage de l'éducation populaire aux Ceméa, nous avons eu bien des débats : oui les centres de vacances, la colo sont des lieux d'apprentissage, de socialisation que nous souhaitons le plus accessible possible au plus grand nombre.

Pour peu que les projets éducatifs et pédagogiques soient pensés et réfléchis au service de cette dimension. C'est un espace, avec l'enjeu fort de partir, où maîtrisant des paramètres importants du vivre ensemble, les équipes d'animation savent s'adapter aux situations, au contexte, au milieu, en respect du besoin de la vacance, de chacun, chacune, différent des autres. Vaste ambition portée au quotidien par des militants éducatifs engagés dans l'animation volontaire où s'opèrent bien des apprentissages. Les séjours de vacances ont évolué et les organisateurs sauront alors se réinventer dans ce contexte de crise sanitaire ! De nombreux exemples passés en témoignent : la dimension Hygiène (à l'époque les enfants étaient pesés le premier jour), l'arrivée de la vaccination, la prise en compte de situations familiales complexes, l'arrivée du temps libre, les interdictions de rassemblement dans des situations à risque... Les acteurs de l'éducation populaire et des temps de loisirs ont su et sauront faire face.

Allier découverte, dépaysement et apprentissage

La crise actuelle révèle et creuse encore bien des inégalités. Serons-nous capables de résister à la tension existante, portée par le ministre de l'Education nationale inquiet d'avoir « perdu » certains élèves dans les apprentissages liés à une discontinuité des liens à l'école et de souhaiter les remobiliser « scolairement » pendant un temps de vacances ? Les classes de découvertes sont des expériences qui témoignent dans un rapport différent aux autres, au temps et à l'espace, que ce sont des lieux pour tenter des possibles avec les élèves les plus en difficulté, en appui sur des pédagogies différentes. Les séjours linguistiques ainsi que les Mobilités apprenantes (par essence), allient aussi découverte, dépaysement et apprentissages. Alors, relevons le défi d'un collectif apprenant par et pour ceux qui sont en besoin, articulé à un contexte de découverte d'un nouvel environnement, hors du lieu traditionnel qu'est l'école. Les enfants auront besoin de partir, le dispositif d'écoles ouvertes, ne doit pas se substituer à de vraies vacances hors du quotidien habituel de son quartier ou de son village. Optons pour des scénarios qui offrent des vacances collectives, accueillant des publics hétérogènes, sans aucun doute éducatives, permettant l'évasion, tout en restaurant des apprentissages nécessaires, des capacités à faire, à être ensemble, après ce temps de confinement, pour préparer une nouvelle rentrée à l'école. Éducative la colo, certainement, mais dans cet équilibre : pour donner de l'appétit, pour conjuguer avec d'autres des savoirs, pour rattraper le temps des copains et des copines, retrouver des relations humaines, ludiques, affectives, sensibles et faire, ensemble, vivre en groupe, agir, rire... et donc se préparer pour un retour à l'école, gonflé à bloc !

Une volonté d'engagement, face à un bel enjeu

Associez-nous, Monsieur le Ministre, associez les acteurs de l'éducation populaire et du champ des loisirs collectifs dont c'est l'ambition. Pour y mettre aussi de l'engagement et du volontariat de jeunes mais aussi de citoyen.ne.s très largement. Nous ferons valoir notre expérience de cette diversité de séjours et de propositions ; nous mobiliserons les acteurs et les équipes dédiées, particulièrement celles engagées dans l'Animation volontaire (formées au BAFA/D).

Trouvez des moyens spécifiques, Monsieur le Ministre, pour que l'espoir du dé-confinement et sa nécessité psychique se traduisent ensuite par des départs respectueux des consignes sanitaires, et des équipements nécessaires (masques pour exemple). Des financements importants seront nécessaires pour assurer l'accessibilité pécuniaire aux enfants qui en ont vraiment besoin. Ceci implique sans nul doute de réorienter des budgets – par exemple ceux du SNU, réforme qui n'est peut-être, comme d'autres, plus d'actualité ! Ces fonds profiteraient utilement aux familles (hébergement et transports), particulièrement à tous ceux et toutes celles qui ne partiraient pas cet été, et qui ne partaient déjà pas avant, mais pour qui, pourtant c'est tellement nécessaire.

Nous associerons les parties prenantes de la communauté éducative, les collectivités locales, nous sommes prêts à travailler avec les services déconcentrés de l'Etat pour construire ces centres de vacances nouveaux. Nous envisagerons de la mixité à tous les étages, il est urgent de refaire société... Et si les départs se font moins loin cet été, ils seront malgré tout dépaysants.

Nous sommes prêts à relever ce défi.

Le jeudi 16 avril 2020

11 MAI : LETTRE COMMUNE POUR LE STRICT RESPECT DES PRÉCONISATIONS SANITAIRES

Reprise dans les écoles et établissements scolaires à partir du 11 mai : 7 fédérations syndicales, 3 syndicats lycéens et la FCPE demandent à JM Blanquer le strict respect des préconisations sanitaires pour la protection optimale de tous et toutes...



Paris le 17 avril
2020

Monsieur le Ministre,

Personnels, parents d'élèves, élèves tiennent à vous faire part de la grande inquiétude suscitée par les annonces du président de la République sur la réouverture progressive des écoles et établissements scolaires à partir du 11 mai.

Tout le monde souhaiterait pouvoir reprendre l'école et sortir d'une situation où l'ensemble des élèves subissent les conséquences de la crise et où les inégalités scolaires se creusent. Mais les conditions seront-elles réunies à compter du 11 mai ? En prolongeant au-delà de cette date la fermeture des cafés, restaurants, lieux de culture, etc., le Président de la République a lui-même anticipé le maintien d'une situation de risque sanitaire nécessitant la poursuite de la plus grande vigilance.

Nous n'avons pas la prétention de connaître l'ensemble des procédures à appliquer. En revanche, nous demandons à ce que les préconisations sanitaires pour la protection optimale de toutes et tous soient strictement respectées. Ce sont des conditions sine qua non à la reprise.

En tout état de cause, les éléments suivants nous semblent incontournables :

- la mise en place d'une politique massive de tests qui devra correspondre aux préconisations du conseil scientifique et de l'OMS ;
- la désinfection des écoles, services et établissements scolaires qui ont été fréquentés pendant la période de confinement avec des dotations en matériel spécifique (équipements, masques...) et une protection adaptée ;
- la fourniture des matériels de protection (gel hydroalcoolique, gants et masques chirurgicaux ou FFP2) en quantité suffisante pour les agent-e-s et les élèves adaptés à la situation de travail de chacun ;

- les personnels dont la santé ou la pathologie le nécessite doivent bénéficier des mesures d'éloignement du travail et avoir un suivi médical tel que prévu par le décret 82-453 modifié ;
- les élèves dont la santé ou la pathologie le nécessite, et celles et ceux dont les parents souffrent de grandes pathologies, doivent pouvoir être exemptés du retour en présentiel ;
- des garanties concernant la limitation des effectifs par groupes dès le retour des élèves (retour qui ne peut être simultané de celui des adultes), pour permettre la distanciation sociale exigée par ailleurs, et ce pour l'ensemble des niveaux et tous les lieux fréquentés par les élèves et personnels (cantine scolaire, internats, couloirs etc.).

Depuis le 14 avril 2020, vous consultez les organisations représentatives des personnels, des parents d'élèves et le CNVL. Nous avons formulé nos propositions, nos attentes pour que la reprise quand et là où elle aura lieu se passe du mieux possible en termes de sécurité pour toutes et tous. Nous vous demandons de présenter vos propositions à l'issue de ce cycle d'audiences afin que nous puissions vous faire part de nos réactions, cela pourrait avoir lieu en multilatérale et dans le cadre des instances de dialogue social ministériel : CTMEN, CHSCTMEN et CSE avant toute reprise éventuelle et avant la communication au grand public. Nous vous demandons de vous assurer que ces mesures seront présentées dans les instances de dialogue social local (niveaux académiques et départementaux).

Enfin, des établissements scolaires ont été réquisitionnés ces dernières semaines pour permettre d'héberger des personnes sans domicile ou en grande précarité de logement et leur permettre de s'isoler, d'être soignés, de se reposer pour guérir. Partout où les préfetures et agences régionales de santé estiment que la réquisition demeure nécessaire au-delà du 11 mai 2020, les établissements doivent demeurer fermés pour que la politique nationale de santé face au Covid19 ne soit pas fragilisée. Si ces conditions n'étaient pas remplies, les risques encourus par les élèves, les personnels et la population devront conduire à différer l'ouverture des écoles et des établissements scolaires prévue à partir du 11 mai.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos salutations respectueuses.

COMMUNIQUE DE PRESSE 21 AVRIL 2020

Vers un déconfinement éducatif coconstruit

Le Président de la République a annoncé une reprise de l'Ecole à partir du 11 mai. Le Ministre de l'Education Nationale et de la Jeunesse indique ce matin les premières modalités du retour progressif à l'école alors qu'une concertation de deux semaines devait avoir lieu.

Ces annonces renforcent la nécessité qu'une telle concertation ait lieu avec tous les acteurs éducatifs concernés par le quotidien de l'Ecole: personnels de l'Education nationale, collectivités locales, parents et associations complémentaires de l'Enseignement public, intervenant dans les temps scolaires et périscolaires.

Les objectifs doivent être d'abord d'assurer la sécurité sanitaire mais aussi de redonner aux élèves, aux enfants et aux adolescents, les repères qu'offre un cadre éducatif collectif.

Les impératifs sanitaires sont premiers ; cependant la qualité d'un retour dans un collectif, dans des espaces scolaires et périscolaires est toute aussi importante. Il s'agit de créer toutes les conditions pour un déconfinement confiant.

Les acteurs de la communauté éducative mobilisés pour habiter à nouveau l'Ecole.

La place des enseignants dans cette réflexion est indispensable. Celle des agents des collectivités locales ne l'est pas moins, de même que celles des intervenants associatifs, animateurs des temps périscolaires, étroitement complémentaires des temps scolaires. Se passer de leurs avis, de leurs savoirs d'usage reviendrait à les considérer comme de simples exécutants alors qu'une fois de plus tous ont pris leurs responsabilités et fait la démonstration de leur expertise professionnelle dans cette période inédite.

Les parents doivent bien évidemment être également acteurs de cette réflexion.

Les périmètres utiles à cette réflexion

L'ensemble des fonctions devant être assurées pour le fonctionnement scolaire et périscolaire ne relève pas exclusivement du champ de l'Education nationale. Le gouvernement doit prendre en compte l'ensemble de ces fonctions. Il conviendrait donc d'associer d'autres ministères à la réflexion.

Enfin, cette réflexion ne peut relever du seul niveau national. La mise en place simultanément d'espaces de réflexion territoriaux réunissant tous les acteurs de la communauté éducative et les représentants de l'Etat concernés permettra la déclinaison territoriale du cadre national tout en prenant en compte par des initiatives ciblées les situations et besoins locaux.

Aussi nous souhaitons que les propos du Président de la République invitant le X avril à travailler à partir de consultations se traduisent dans les faits. Nous pensons en effet que ce serait une erreur de considérer comme suffisant le recueil de notre positionnement au terme d'un travail auquel nous n'aurions pas participé.

Nous sommes dès à présent disponibles, pour travailler aux solutions dans le détail et collectivement. Nous vous demandons que ce travail puisse être conduit dès cette semaine.

Communiqué de presse et adresse aux ministres signés par un collectif composé du Réseau Français des villes éducatrices, de France urbaine, de l'Andev, des Francas, des CEMEA, du Sgen CFDT, du Snuipp, de la JPA
Et de la Ligue (sous réserve de l'accord des membres du conseil d'administration)